

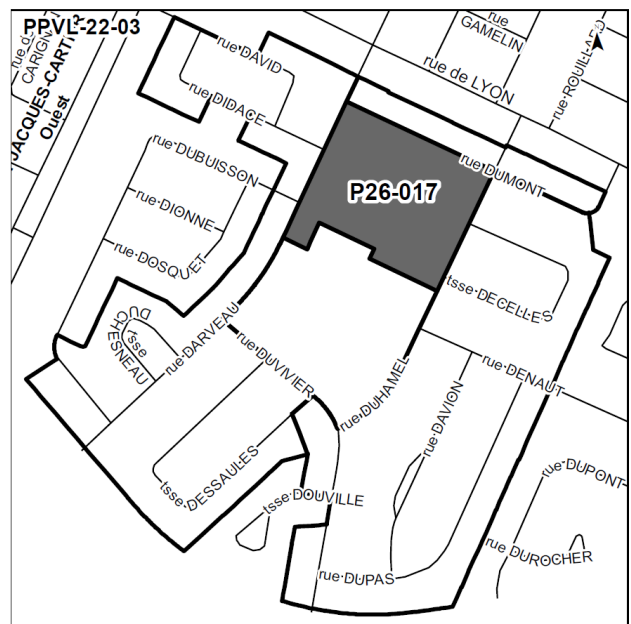
Avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du projet particulier PPVL-22-03 en remplacement de l'assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 8 mars 2022, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté le projet de résolution décrit ci-après :

- *Projet particulier PPVL-22-03 visant à autoriser une génératrice pour un usage public au 670, rue Darveau (lot 6 363 469) (district des Explorateurs).*

La zone concernée P26-017 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de résolution sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. La procédure concernant l'assemblée publique de consultation pour ce projet particulier est remplacée par une procédure écrite d'une durée de 15 jours.

Conséquemment, un document explicatif du projet de règlement sera disponible sur le site Web de la Ville de Longueuil, à l'adresse suivante : longueuil.quebec/fr/evenements à compter du 16 mars 2022.

3. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 16 au 30 mars 2022, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : greffe.vl@longueuil.quebec en indiquant leurs nom et adresse.

4. Une copie de ce projet particulier peut être consultée à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 311.

Longueuil, le 15 mars 2022.

Véronica Mollica

Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil